

Algues tueuses : le retour

Dossier de la rédaction de H2o
August 2011

Le mois de juillet a été une catastrophe en Bretagne : une trentaine de sangliers et marcassins (et un ragondin) ont été retrouvés morts dans l'estuaire de Gouessant dans les Côtes d'Armor. Les analyses effectuées sont venues renforcer les soupçons envers les algues vertes. Les expertises ont relevé la présence de sulfure d'hydrogène (H₂S), que dégagent les algues vertes en décomposition ; ni cyanobactéries, ni poisons, les autres hypothèses envisagées pour expliquer la mort des animaux n'ont été décelées.

L'événement est venu rappeler la mort de deux chiens en 2008 d'Hillion ainsi que de celle d'un cheval en juillet 2009 à Plestin-les-Grèves, suite à un œdème pulmonaire. Proliférant sur certaines côtes bretonnes avec l'apport nutritionnel des engrais azotés, les algues vertes sont, estiment les associations écologistes, le symptôme d'un développement mal contrôlé de l'agriculture industrielle.

Un plan de lutte contre les algues vertes - Le 10 août, le ministère de l'écologie a demandé la mise en place rapide du Plan algues vertes. Présenté en février 2010, le Plan de lutte contre les algues vertes prévoit l'organisation du ramassage et le traitement des algues qui apparaissent, tous les ans, dans huit baies bretonnes : les 8 « baies algues vertes » identifiées dans le SDAGE du bassin Loire-Bretagne. Deux baies, celle de Saint-Brieuc et celle de Lannion, appliqueront le plan de façon anticipée, en tant que baies pilotes. Ce plan comprend trois volets : 1. un volet sécurisation, portant sur l'amélioration des connaissances et la gestion des risques ; 2. un volet relatif aux actions curatives : amélioration du ramassage et développement des capacités de traitement des algues échouées ; 3. un volet préventif comprenant les actions à mettre en œuvre pour limiter les flux d'azote vers les côtes.

La mort suspecte d'un chauffeur-routier - Eva Joly, candidate d'Europe Écologie les Verts à la future Élection présidentielle, a profité de sa venue à Hillion et Morieux au sujet du dossier des algues vertes pour rencontrer la famille Morfoisse. Les parents de ce chauffeur routier mort en 2009 alors qu'il transportait des algues vertes sont en colère. Malgré leur plainte contre X, ils ont le sentiment qu'on essaie de cacher les causes de la mort de leur fils et d'étouffer l'affaire. La plainte contre X a été enregistrée au pôle de la Santé publique du tribunal de grande instance de Paris. C'est la juge Anne-Marie Bellot, en charge notamment du dossier du Mediator, qui instruira l'affaire.

Algues vertes - Les

algues vertes ou ulves regroupent différentes espèces, dont certaines sont parfaitement comestibles : on les surnomme "laitues de mer". On trouve principalement l'espèce nommée *Ulva armoricana* au nord de la Bretagne, et l'*Ulva rotundata* au sud.

Au début des années 1970, la Bretagne subit ses premières marées vertes : une invasion d'ulves dans certaines baies de la côte nord. Pas moins de 109 sites d'écoulement sont aujourd'hui répertoriés. Les plus spectaculaires sont des plages, mais 42 sites sont en fait des vasières peu accessibles.

Le poison H₂S - En

saillant au soleil, les amas d'algues deviennent imperméables aux échanges gazeux. La putréfaction des ulves dégage une trentaine de gaz, qui forment des poches toxiques. Parmi ceux-ci figure le sulfure d'hydrogène, dont l'inhalation peut être mortelle, mais aussi l'ammoniac et le formaldéhyde.

Sur le sulfure d'hydrogène, la hantise des écologistes, voir l'article H2o : Alerte rouge, émanations de H₂S

Reportages BFM

Sangliers morts : Premiers résultats d'autopsie

Sangliers morts : La responsabilité des algues vertes se renforce

Sur le Plan de lutte contre les algues vertes - Environnement France

Association Écologiste Eaux & Rivières de Bretagne

Les points de vue locaux - Le TÃ©lÃ©gramme de Brest